Procédure de déploiement d'une application web

Choisir un nom de domaine

Pour commencer, on pourra consulter cette page de l'Afnic

Le choix

Un nom de domaine n'est jamais choisi au hasard. En même temps qu'un outil pratique, c'est un outil commercial. Par ailleurs, il doit se conformer à une charte.

Quelques principes énoncés par l'AFNIC :

- **Privilégier des noms courts**. Privilégier les mots courts d'autant plus que la consultation se fait sur téléphone mobile ;
- **Ne pas craindre d'être créatif** avec des noms de domaine courts inventés ;
- **Éviter les tirets** dans les noms de domaine, ils rallongent lecture et saisie ;
- Si le nom de domaine est long, utiliser une version avec des tirets pour les supports de communication, mais toujours prévoir un équivalent sans tirets ;
- Si le nom de domaine est long, **penser à bien l'enregistrer sous plusieurs extensions** ;
- **Utiliser le .fr comme filtre linguistique** pour permettre aux utilisateurs français de trouver le site sans problème.

Source : Astuces Afnic

L'acquisition

L'AFNIC est l'office d'enregistrement désigné par l'État français pour la gestion des noms de domaine sous l'extension **.fr**. Il gère également les extensions ultramarines **.re** (Ile de la Réunion), **.pm** (Saint-Pierre et Miquelon), **.tf** (Terres australes et antarctiques Françaises), **.wf** (Wallis et Futuna), **.yt** (Mayotte) ainsi que quelques extensions nouvelles liées au territoire national **.paris**, **.bzh**, **.ovh**, etc.

La démarche pour déposer un nom de domaine s'effectue par le biais d'un bureau d'enregistrement. Ces derniers sont des intermédiaires entre le demandeur et l'AFNIC. Sur son site, l'AFNIC publie un annuaire des bureaux d'enregistrement.

From:
https://wiki.siochaptalqper.fr/ - **Wiki SIO Chaptal**

Permanent link:
https://wiki.siochaptalqper.fr/doku.php?id=bloc2:prog:web:deploiement&rev=1680791009

Last update: **2023/04/06 16:23**